

Compte rendu du conseil d'école du 30 juin 2022

Présents : Professeurs : Mme Pellouin Karène, Mme Rosier Aurélie, Mme Jore Anne-Sophie, Mme Boytard Morgan, Mme Hamel Charline

Parents : Mme Mongodin Adeline, Mme Rébillon Maud, Mme Launay Mme Rochelle Magalie, Mme Patard Laurence, Mme Beauvalet Lucie, Mme Lefranc Carole

Mairie : Mme Deroyand, Mr Duhamel, Mme Rébillon Annick, Mme Gohard, Mme Egret (responsable du service scolaire à la commune nouvelle de St James)

APE : Mme Dangin

DDEN : M Mézière Denis

Excusées : Mme Périn (IEN), Mme Poisnel Marlène

1. Remerciements pour la mise à disposition de la salle de réunion et pour le remplacement du photocopieur de Vergoncey tombé en panne en décembre dernier.

2. Délégués E3D :

L'école étant labellisée E3D, 2 élèves de CM ont été élus et représentent leurs camarades. Ils viennent présenter des actions déjà en place et qu'ils souhaitent poursuivre au sein de l'école : tri des déchets, production de miel, économiser les dépenses d'énergies en pensant à fermer les portes et les lumières des classes quand elles ne sont pas utilisées, utiliser des piles rechargeables, recyclage divers matériaux pouvant être déposés à l'école pour permettre leur recyclage. (Papiers, bouchons, crayons). Ils évoquent notamment pour cette année :

- Production miel
- Ateliers Watty : lutte contre le gaspillage (appareil électriques, énergie et eau) donc ils demandent des mousseurs aux robinets et des chasses d'eau économique.

La mairie indique que les petites chasses d'eau ne permettent pas d'évacuer le papier toilette vers le tout à l'égout lorsqu'il y a beaucoup de passage.

- Ils aimeraient mettre en place une cabane en torchis et des boîtes sensorielles. La mairie accepte sur le principe le projet de la cabane mais attend le plan et un devis concernant les besoins de construction pour cela.
- Le composteur fonctionne bien mais il a besoin de déchets verts donc Mme Pellouin demande qu'une petite quantité de déchets verts soit mise dedans au moment de la tonte de la pelouse. La mairie répond favorablement.
- Conseil des élèves: des bancs et un but avaient été demandés lors du dernier conseil d'école. Par ailleurs, ils notent un problème de chaleur le temps du midi : une ou plusieurs toiles d'ombrage ou une tonnelle serait idéal ! Enfin, les élèves notent un problème dans l'harmonisation des règles avec le personnel communal sur le temps du midi.

La mairie explique que c'est un problème d'approvisionnement qui empêche la présence des bancs et du but demandé. En ce qui concerne le problème de chaleur, la mairie va étudier la proposition d'une toile d'ombrage et elle précise qu'un temps d'harmonisation avec le personnel communal devrait être organisé pour que les règles soient les mêmes sur tous les temps à l'école.

3. Organisation pour l'année 2022/2023 :

- Emploi du temps : L'inspection a confirmé le passage à 4 jours à la rentrée prochaine. Cette décision devrait être entérinée cette semaine.

Le dossier était bloqué par la Région et non par l'Education Nationale car il fallait un accord pour les transports scolaires.

Rappel des horaires :

- 8h30 12h00 - 13h50 16h20 école Vergoncey
- 8h30 12h05 - 14h05 16h30 école La Croix

Mme Rébillon demande s'il serait possible d'avoir une sonnerie pour marquer le début et la fin des cours. La mairie accepte cette demande.

A l'heure actuelle, l'école ne connaît pas les nouveaux horaires de bus. La mairie explique qu'ils n'ont pas encore été communiqués. Les besoins d'arrêt de bus ont été communiqués par la mairie, les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 juillet donc les horaires seront publiés ensuite.

Pour obtenir un arrêt, il faut effectuer une demande auprès de la région et les demandes sont traitées au cas par cas. Les demandes doivent être effectuées longtemps à l'avance.

- Effectifs :

TPS : 2(+1 janvier), PS : 12, MS : 12, GS : 10, CP : 13, CE1 : 11, CE2 : 15, CM1 : 14, CM2 : 21.

- Prévisions des effectifs pour l'année 2022/2023 : 111! Donc il risque d'y avoir une mesure de fermeture à prévoir (Cette année 124 élèves sont à l'école).

Un petit des listes des naissances n'est pas inscrit. La mairie explique qu'elle va se renseigner sur ce cas.

- ✓ Possibilité répartitions :

- TPS/PS/MS : 3+ 12 15 (Mme ROSIER)
- MS/GS : 12+10 22 (Mme PELLOUIN)
- CP/CE2 : 13+6 19 (Mme CAILLY)
- CE1/CE2 : 11+9 20 (Mme JORE)
- CM1/CM2 : 7+10 17 (Mme BOYTARD)

- CM1/CM2 : 7+11 18 (Mme HAMEL)

Cela est fonction de l'effectif actuel et est susceptible de modification s'il y a une évolution des effectifs.

Il était question de séparer les MS sur deux classes mais nous ne sommes pas à l'abri de protocole sanitaire qui empêcherait les brassages. L'après-midi il y aurait une classe avec 5 MS uniquement et ils ne pourraient pas non plus être avec les MS-GS de l'autre classe pour les sorties, les récréations et la piscine. Les MS pourront aussi profiter dans cette organisation d'un temps de décroisement une partie de l'après-midi toute l'année.

Un décroisement sera aussi possible le matin en fonction du protocole.

Les élèves de CP seront tous sur le site de La Croix-Avranchin.

- Nouveauté dans le fonctionnement du cahier de liaison : il sera numérique et lié à l'ENT d'autant que nous sommes une école E3D.

Une enveloppe servira à transmettre les papiers qui demandent une réponse.

Il sera nécessaire de valider la lecture des autres informations passant par l'ENT. Les informations qui devront être transmises à l'école le seront par mail via l'ENT avant 8h00 le matin.

- Les élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école se passaient jusque là par correspondance en octobre. L'an prochain, elles peuvent être numériques mais cette décision doit être votée en conseil d'école. (D'autant que nous serons déjà habitués au numérique via le cahier de liaison numérique).

Si la plateforme n'est pas opérationnelle pour octobre alors les élections auront lieu classiquement par correspondance.

La majorité des votants est pour, les élections seront donc numériques.

- Moyens humains : Mme Pellouin demande ce qu'il en est des effectifs concernant le fonctionnement de l'école : Atsem employé communal pour jardins notamment, cuisine.... Y a-t-il des changements à prévoir ?

Un changement est à prévoir en cours d'année concernant le personnel communal Atsem mais la mairie explique que pour l'instant la date n'est pas encore fixée.

Les transports qui existaient jusqu'à maintenant continueront-ils?

(la bibliothèque chaque semaine, les rencontres sportives et les rencontres anglais, les activités USEP du mercredi, la natation, les spectacles, les sorties aux expositions culturelles et aux musées, les sorties vélos et piétons, la fréquentation des salles de sport de St James et de la salle de motricité pour les élèves de La Croix Avranchin, les liaisons CM2 6ème, école et cinéma, le projet robot CM2 avec le collège, les actions liées à nos labellisations génération 2024 et E3D, les sorties liées aux divers projets de l'année (classes transplantées)).

La mairie explique que les déplacements en bus pour l'année prochaine restent tous possibles avec la même organisation qui existait jusque là, mais qu'à partir de la rentrée 2023 les déplacements seront soumis à l'étude du budget en fonction des déplacements qui seront effectués l'année prochaine. L'équipe enseignante et les parents expriment leur inquiétude face à une diminution possible des déplacements dans la mesure où le bus est un moyen primordial pour tenter de lutter contre notre enclavement géographique. *(L'an dernier lors du conseil d'école de juin 2021 la mairie assurait que le fait de ne plus posséder de bus n'entraverait en rien nos déplacements et que tous les déplacements qui existaient continueraient à avoir lieu dans les années futures.)*

4.Bilan des actions pour la dernière période de l'année 2021-2022 :

- Ecole et cinéma du CP au CM2
- Natation pour les CP/CE
- Ateliers Watty sur la lutte contre le gaspillage dès la GS jusqu'au CM2 (appareils électriques, lumière et dépenses électriques puis sur l'eau)
- Concours incorruptibles pour 6 classes,
- Sortie vélo et apprentissage des règles de déplacements en vélo en extérieur (lié à génération 2024) pour les CM2 le 4 juillet
- Génération 2024 : intervenant sur le respect et valeurs du sport pour les CM et une expo sur l'olympisme (histoire et valeurs citoyennes)
- USEP : 5 sorties
- Classe Paris CM1
- Classe environnement à Pleumer Bodou pour les CM2
- Exposition sur les dangers domestiques pour les élèves de Vergoncey et visite au centre des pompiers de St James
- Classe d'eau pour les CP CE1 CE2 : animations sur place et en déplacement (Fleuve et rivière) et visite du moulin de la roche Garret
- Travail sur le pain en prolongement des petits déjeuners à l'école de la PS au CE2 (Visite du moulin de Moidrey et fabrication du pain chez des boulangers)
- Projet robotique pour les CM2 (collège et à l'école)
- Visite du collège Le Clos Tardif pour les CM2
- Visite des GS CP à l'école de La Croix le mardi 5 juillet après-midi

Mme Pellouin remercie la mise à disposition du bus par la Mairie pour tous les déplacements (natation, cinéma, usep, piste athlétisme St James, projet pain, projet robotique, classe d'eau, bibliothèque, visite collège) ainsi que pour la participation aux classes Paris et environnement.

Elle remercie également l'APE pour le financement des animations classe d'eau, l'achat des livres pour le concours des incorruptibles, les entrées au cinéma, les animations classes d'eau, les visites au moulin et pour la participation au classe Paris et environnement.

- Soutien la dernière semaine des vacances : 25 au 30 août pour les élèves à besoin volontaires au CP au CM2. (18 élèves)

5. Projets pour l'année à venir :

- Lire : concours incorruptibles pour toutes classes,
- BCD : Mme Pellouin explique que le plan BCD déposé en début d'année a été accepté et que l'école va ainsi bénéficier d'une subvention de l'Education Nationale pour l'achat de livres et que la municipalité participe également à ce projet en s'engageant à mettre à disposition le bus pour aller à la bibliothèque.
- Ecole et cinéma à partir du CP,
- Natation : mardi et jeudi dès septembre pour MS/GS et CM, à partir mai pour CP/CE,
- Projet robotique pour CM2 : Dans le cadre de la liaison CM2 6^{ème}.

Pour cela, il y a besoin d'ordinateurs, mais ceux de la classe dysfonctionnent et selon la compagnie Cesio ils peuvent être réparés mais cela reviendrait à l'achat de neufs. Mme Pellouin demande s'il serait possible d'acquérir de nouveaux portables. La mairie explique que cela n'est pas inscrit à leur budget (car un plan informatique vient d'avoir lieu l'an dernier) mais qu'ils vont étudier la possibilité d'en avoir un. De plus, l'un des ordinateurs qui pilote le TBI d'une classe commence à être vieux et ne remplit plus correctement ses fonctions et il serait bien de le remplacer pour la rentrée 2023.

- Rencontres : sportives et anglais, liaison école collège,
- Nettoyons la nature : Dans le cadre de l'E3D, l'équipe enseignante aimerait continuer cette action, mais la difficulté est de trouver un espace à nettoyer sécurisé pour les élèves.

Mme Mongodin explique que La Roche Torin pourrait être un lieu susceptible de correspondre.

- Semaine de l'écriture,
- Vélos : classes à déterminer, en lien avec génération 2024 et l'une des priorités de l'Education Nationale.
- USEP les mercredis après-midi sur une dizaine de dates (du CE2 au CM2) et 3 dates pour les (GS CP CE1) et action dans le cadre de génération 2024. Les parents demandent s'il y aura une navette du centre de loisirs à l'USEP ? La mairie explique que la question doit être traitée en commission.
- Opération jus de pommes. Mme Pellouin demande s'il serait possible d'utiliser les pommes derrière l'espace Croixéen pour cela comme l'an passé. L'action peut être renouvelée avec l'accord de la municipalité.
- Sortie piétons pour les CM2 à Avranches
- Spectacles et musées à déterminer
- Ateliers Saint Macé ? La mairie explique qu'il n'y aura plus d'éco-village.
- La grande lessive : projets arts visuels « la couleur de mes rêves » avant les vacances de la Toussaint. L'objectif est de montrer les productions des élèves aux parents sous forme d'exposition.
- Classes transplantées : une classe de mer (MS-GS) et Préhistoire (CP-CE1-CE2) sont envisagées pour l'an prochain, l'équipe pédagogique demande si la mairie est prête à participer à hauteur d'un tiers du financement ce qui était le cas des classes transplantées jusqu'à aujourd'hui. M Duhamel explique qu'à partir de l'an prochain la mairie participera au financement des classes transplantées à hauteur de 30% et non plus 33% pour le transport et le coût du séjour.
- Classe équitation pour les CM1 CM2. M Duhamel explique que le conseil départemental se serait désengagé, les subventions ne sont peut-être pas maintenues donc le cahier des charges est à revoir. Mme Pellouin explique qu'elle va aussi se renseigner de son côté.

6. Travaux/ Entretien :

✓ Vergoncey :

- La cabane sur la pelouse : le sol s'affaisse !
- Portail : poignée à repeindre.
- Poignées des vélos à vérifier
- Rafraîchissement peinture dans les classes et rebouchage des murs, ramener tables élémentaires sur le site de La Croix
- Palissade, mur du dortoir et jeu de la cour en bois à repeindre,
- Le tableau de la classe des petits à baisser
- Le marquage au sol de la cour se ternit beaucoup et est à repeindre
- Les jardins à entretenir et à renouveler la terre à 4 périodes : rentrée, toussaint, vacances d'hiver et printemps
- Bande athlétisme à prévoir pour les vacances d'avril
- Infiltration dans la classe PS et dans la salle de motricité au niveau de la porte fenêtre. Un diagnostic a été effectué et le toit est à revoir.
- Lino de la salle de motricité est vieillissant et il faut penser à le renouveler l'an prochain.

✓ La Croix :

- Le plafond de la classe des CP CE1. Ce n'est pas encore budgétisé et ne sera pas effectué cette année.

- Peinture du portail,
- Les jardins
- Filets de but à consolider du point de vue de l'ancrage
- Porte fenêtre classe des CM1. La baie vitrée a été commandée depuis janvier, les deux portes sont à changer.
- Poignées des 3 trottinettes à changer
- Parking devant l'école : une demande a été effectuée car le parking fini ne comptabilisait que 9 places. L'entreprise rechiffre le tout et cela ne pourra pas être fait pour septembre 2022 mais plutôt pour septembre 2023.

7. Questions des parents :

Sécurité à Vergoncey

« Le panneau de signalisation devait être déplacé aux vacances de février, qu'en est-il ? »

Si ce n'est pas du ressort de la municipalité d'apporter des solutions d'aménagement autour du site de Vergoncey, ne pouvons-nous pas nous unir (les parents, la commune, les enseignants) auprès des services compétents pour faire évoluer la situation ? »

La mairie explique que l'agglomération refuse d'avancer le panneau ou d'en installer un autre. Dans le plan d'action, la sécurité de l'école est présente et donc un panneau va pouvoir être acheté et installé entre le panneau existant et l'école. Un panneau mobile pourrait être installé au moment des arrivées et des départs à l'école avec un gyrophare.

Venue du policier municipal ? La mairie explique que l'année prochaine, il sera présent un jour par semaine pour chaque école de la commune nouvelle.

Intimité et pudeur à Vergoncey :

« Des propositions d'aménagement ont été faites permettant aux enfants d'aller aux toilettes tout en respectant leur intimité mais aussi de garantir leur sécurité : porte à mi-hauteur et sans verrou. Qu'en est-il ? »

Les portes pourraient être dangereuses au quotidien. Des toilettes fermées sont à disposition pour les plus grands. Les passages sont adaptés selon les besoins d'intimité des élèves concernant les plus petits (passages différés, filles/garçons...).

Respect d'autrui

« On demande à nos enfants du respect et de la bienveillance envers les autres et surtout envers les adultes, il est important que les adultes en face de même, certaines phrases sont blessantes pour nos enfants, (tu ne feras jamais rien de ta vie ! tu n'es qu'un bon à rien!...) Ce n'est pas en les rabaisant qu'ils progresseront. »

Mme Egret explique qu'elle est disponible et à l'écoute pour rencontrer les parents.

Garderie

« Le RPI La Croix Vergoncey n'est pas le groupe scolaire de Saint James. Ainsi, nous pouvons tenter de nous rapprocher de son fonctionnement mais ne pouvons pas le coller.

Ici nous n'avons pas la maternelle, le primaire et le collège sur le même site. A Saint James, les familles peuvent se garer et déposer la fratrie (peu importe l'établissement) à 8h20, aucun d'eux ne sera en retard.

Nous devons parfois véhiculer nos enfants sur les 3 sites différents chaque matin. En partant du principe que les familles qui scolarisent leurs enfants au RPI habitent La Croix / Vergoncey, elles déposent logiquement leur enfant d'abord au RPI avant d'emmener leur aîné au collège à St James. Il faudra donc qu'elles déposent leur enfant vers 8h15 au plus tard au RPI leur permettant de rejoindre le collège de St James et d'y déposer le collégien vers 8h25 (avec une marge liée à différents éléments de circulation rurale et urbaine).

De plus, le bus qui conduit les enfants à Vergoncey part à 8h17. Il va de soi que les familles arrivent avant. Idem pour les familles qui conduisent elles-mêmes leurs enfants sur les 2 sites du RPI.

Il avait été dit que la garderie pouvait être payante jusqu'à 8h15 pour les familles qui ont des enfants scolarisés sur les 2 sites, encore fallait-il que les familles concernées en fassent la démarche. A priori cela ne semble pas toujours respecté.

Ne serait-il pas judicieux de proposer une garderie payante jusqu'à 8h15 pour tous sur le site de La Croix Avranchin ? »

« Vous avez imposé aux familles un changement d'organisation et de facturation pour l'arrivée du matin, vous n'avez fait aucune communication ! Il avait été évoqué lors de la réunion publique que vous pouviez faire un effort sur l'horaire de facturation de 8h20 à 8h15, nous n'avons jamais eu de retour de votre part mais une

application de cette nouvelle règle ! Vous souhaitez harmoniser avec l'école de St James mais la comparaison ne peut être faite car nous sommes sur 2 sites ! Pouvez-vous tolérer pour la rentrée prochaine une arrivée à 8h15 sans facturation pour l'ensemble des familles et non seulement les familles qui ont des enfants sur les 2 sites ? »

La mairie explique que les familles peuvent se manifester dans le cas où ils ont des enfants sur les deux sites.

L'harmonisation ne concerne pas la garderie, un site est un site et l'on s'adapte au site. Il est question de légalisation, d'organisation et de facturation afin de couvrir les parents et les enfants en cas de souci. Il y a eu trois occasions d'informations aux familles, celles-ci ont peut-être été transmises un peu tard et la mairie s'en excuse mais il y a eu communication aux familles.

L'organisation s'est faite en plusieurs fois et en tenant compte des remarques qui ont été faites par les familles. S'il y a des erreurs, les familles peuvent contacter la mairie pour régulariser les situations. La communication a été refaite auprès des agents.

L'horaire peut être étudiée en commission au mois de septembre mais elle a peu de chance d'aboutir.

Communication :

Il est à regretter les méthodes de la municipalité cette année scolaire.

Les familles se demandent encore aujourd'hui :

« A partir de quelle heure le matin les enfants peuvent-ils rentrer dans la cour de l'école sans payer de garderie ? »

Le dernier mot expliquait que la garderie était gratuite lorsque l'enseignante est présente dans la cour de récréation pour surveiller les élèves à partir de 8h20.

« Le changement d'organisation en plein milieu d'année scolaire semble avoir été imposé aux familles. Cela a conduit à certaines situations improbables :

- Une agglutination d'enfants sur le trottoir dans l'attente que le portail ouvre à 8h20. Parfois, à partir d'une certaine heure l'agent n'ouvre même plus le portail (entre 8h15 et 8h20). Que doivent faire les parents ?

*Attendre avec leur enfant sur le trottoir jusqu'à 8h20 (mais s'ils sont là à 8h15 c'est probablement qu'il existe une raison valable telle qu'être ponctuel sur leur lieu de travail)

*Laisser leurs enfants sur le trottoir en attendant que le portail ouvre (au détriment de leur sécurité au regard du nombre d'enfants qu'il peut y avoir parfois)?

- Un agent, qui pour bien faire, demande aux enfants laissés au portail s'ils veulent que ses parents payent ou non la garderie. En fonction des réponses de l'enfant, l'agent ouvre ou non le portail. Quelle lourde charge pour des enfants entre 6 et 11 ans !

- Des enfants n'ont pu être récupérés le soir à la garderie au moment où l'un des parents se présente car l'enfant goûte, il leur a fallu attendre l'heure décidée par la municipalité. Il ne semble pas avoir été pris en compte l'organisation des familles mise en place depuis le mois de septembre. En effet, certains enfants ont des obligations en dehors du temps scolaire et nous avons parfois payé des licences ou des cours à nos enfants.

- Des propositions d'organisation ont été faites par quelques familles et enseignantes avec pour réponse d'attendre une réunion qui devait se dérouler début juin. Qu'en est-il ressorti ? Quelle sera l'organisation dès demain ? »

La porte de la garderie ne peut être utilisée car elle donne directement sur la route et cela peut être dangereux. Le portail côté cour pourrait être ouvert jusqu'à 8h00 et le portail vert de 8h00 à 8h20 à partir de la rentrée. La situation sera testée et un point sera refait lors du 1^{er} conseil d'école.

Septembre 2022

Beaucoup de familles sont dans l'attente d'éléments concernant la rentrée prochaine :

- « Je m'interroge sur les horaires exacts de la rentrée prochaine, notamment ceux de la fin de journée. A quelle heure les enfants prendront-ils le bus ? A quelle heure arriveront-ils à la garderie ?

Dans mon cas, sachant que ma fille aura une activité péri-scolaire à Pontorson à 17h, est-il possible de récupérer les enfants à un des arrêts du bus sur le trajet, pour pouvoir être à l'heure ou peut-on les laisser attendre devant l'école ? (En ce moment, je récupère ma fille vers 16h40 les jours de son activité, je peux difficilement faire plus vite...).

Je suppose que je ne serai pas la seule dans ce cas de figure. »

- « J'aimerais seulement savoir les horaires d'école détaillés pour l'année prochaine. »

- « Est-ce que les horaires scolaires pour l'année prochaine seront différents de cette année puisque nous sommes à 4 jours ? »

- « Il serait bien d'instaurer une étude le soir pour les enfants qui restent à la garderie. Les TAP ayant été supprimés il doit y avoir un budget pour cela sachant que l'école de St-James a déjà mis cela en place. »

- « Sachant que le conseil municipal souhaite harmoniser les écoles il y a une étude pendant la garderie l'école de St James, comment cela va se dérouler pour notre école ? »

- « Je souhaite savoir s'il est possible de réfléchir à la mise en place d'une étude pour les élèves.

Un dispositif de ce type a existé au sein du RPI avant d'être supprimé il y a plusieurs années.

Mes enfants n'en ayant pas bénéficié, je n'ai pas connaissance des modalités selon lesquelles l'étude était organisée.

Ma fille a la possibilité d'aller à l'étude et de bénéficier d'une aide aux devoirs au collège et c'est un véritable plus.

Cela ne se substitue pas au rôle que doit jouer les parents en arrivant à la maison (vérifier, relire, etc.) et dans le suivi de la scolarité des enfants. »

L'aide aux devoirs et la correction n'est pas l'une des missions des agents mais un cadre calme est proposé : proposition d'un coin devoir. Les élèves volontaires pourront faire leurs leçons sur le temps de garderie lors d'un moment défini.

Une demande pourrait être transmise aux parents pour qu'ils indiquent s'ils souhaitent que leur enfant y fasse ses devoirs ou non mais les parents doivent avoir un regard sur le travail effectué.

- « Auriez-vous des précisions sur la semaine à 4 jours ou 4,5 jours ? »

- « A la rentrée de septembre, nous serons sur un rythme scolaire à 4 jours, cela va engendrer des économies de transport, de personnels ... Pouvez-vous nous donner le montant des économies réalisées ? Et avec ces économies qu'est-ce qui va être redistribué à notre école et comment ? »

- « Le rythme scolaire à 4 jours va engendrer un coût supplémentaire aux familles, qu'est-ce qui est prévu pour l'ensemble des familles pour limiter le coût sans prendre en compte les revenus ? Le pouvoir d'achat étant encore remis en cause. Exemple d'une famille de 2 enfants pour 4 mercredis dans le mois : rythme scolaire actuel 56€ et rythme scolaire à la prochaine rentrée 84,60€ soit 28,80€ de différence. »

Un peu moins de 20 000 euros est perdu car les TAP ne seront plus mises en place. Une embauche a été créée sur le centre de loisirs de Saint-James pour accueillir plus d'enfants.

Une enveloppe de 5 millions d'euros est mise en place mais il faut y faire entrer de nombreuses situations : AESH sur le temps du midi qui ne sont plus rémunérées par l'éducation nationale mais par les mairies, le salaire des agents a été revalorisé ainsi que les fonctionnaires mais cela n'est pas répercuté sur le prix de la garderie, les denrées vont augmenter alors que le prix du repas n'augmente pas.

Un récapitulatif des coûts sera effectué en début d'année. Le budget pour les familles est constant car il n'y a pas d'augmentation.

- « Afin de faciliter l'organisation des familles, la garderie du mercredi matin pourrait-elle avoir lieu à La Croix comme le reste de la semaine et un transport scolaire serait organisé pour les emmener au centre aéré ? »

C'est impossible de manière réglementaire car il faut une déclaration, une commission de sécurité, un directeur sur place et un animateur diplômé.

- « Concernant le centre aéré, serait-il possible que les associations qui le souhaitent puissent prendre les enfants au centre aéré en cours de journée pour que chacun enfant puisse accéder à une activité sportive ? »

Les responsables se sont réunis il y a 3 semaines pour en discuter. Les associations sont plutôt favorables mais doivent prendre le temps de s'organiser.

- « Le centre de loisirs est fermé le 31 Août car St James reprend une journée plus vite pour le lundi de la Saint Macé ! Nous on reprend le 1er il n'y a pas de service de garde pour les enfants le 31. Ils harmonisent avec St James quand cela est dans leurs avantages. »

Il faudrait que les familles se manifestent pour ensuite voir comment organiser un accueil pour les enfants concernés. Les délais sont peut-être très courts pour cette année.

La compétence du centre de loisirs dépend de l'agglomération.

Une réflexion est entamée pour l'accueil des enfants au centre de loisirs au mois d'août pour l'année prochaine.

Divers

« Juste une petite remarque concernant les activités d'art plastique (à l'école comme aux TAP). Ça serait top de prévoir des blouses, ou de demander aux parents d'en prévoir une (à laisser dans le casier par exemple en début d'année). Cela éviterait les tâches sur les vêtements. » Cela va être demandé dans les listes de fournitures.

La secrétaire de séance : Mme Rosier